



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE TROISIÈME TRIMESTRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	7
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	13
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	17
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	20

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2023 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** (« **MELS** »), par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

- Le 2 novembre 2023, dans un contexte mondial de crise dans l'industrie des médias, la Société a annoncé des changements majeurs à sa structure organisationnelle. Elle mettra en place un plan de réorganisation axé sur le resserrement de sa mission à titre de diffuseur, sur une restructuration de son service de l'information ainsi que sur des mesures permettant l'optimisation de son parc immobilier. Le plan, qui vise une diminution de ses charges d'exploitation, entraînera une réduction des effectifs de 547 employés. La majorité des coûts associés à cette réduction d'effectifs seront comptabilisés au cours du quatrième trimestre de 2023.
- Au cours du troisième trimestre 2023, les conditions défavorables de marché et l'évolution de l'écosystème du secteur télévisuel ont amené la Société à comptabiliser une charge de dépréciation de 4 813 000 \$ de l'écart d'acquisition ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 850 000 \$ pour certaines marques de commerce.
- Le 2 octobre 2023, la Société a annoncé la nomination de Patrick Jutras comme président de MELS. Il aura comme mandat d'accélérer la croissance de MELS et de renforcer les liens commerciaux de l'entreprise sur la scène locale et internationale afin d'attirer toujours plus de productions d'envergure. Ses responsabilités liées à la présidence de MELS s'ajouteront à celles qu'il occupe présentement, et ce depuis 2019, à titre de chef des revenus publicitaires de Québecor Média et de Groupe TVA.
- Le 23 août 2023, la Société a annoncé que Martin Picard, vice-président et chef des opérations de Groupe TVA, avait décidé de quitter ses fonctions.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1**Rapprochement du BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télédiffusion	14 456	\$ 14 067	\$ (12 889)	\$ (1 550)
Services cinématographiques et audiovisuels	669	2 585	(299)	8 601
Magazines	1 288	1 222	1 230	3 308
Production et distribution	(146)	49	81	1 113
Éléments intersectoriels	218	272	542	237
	16 485	18 195	(11 335)	11 709
Amortissement	6 805	7 446	20 960	22 528
Charges financières	947	64	786	658
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	7 684	49	8 706	182
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	1 691	2 842	(9 634)	(2 817)
Part (du bénéfice) de la perte dans les entreprises associées	(3)	195	(134)	(217)
(Perte nette) bénéfice net	(639)	\$ 7 599	\$ (32 019)	\$ (8 625)

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**Comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022**

Revenus de 118 620 000 \$, en baisse de 11 899 000 \$ (-9,1 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Télédiffusion (6 284 000 \$ ou -6,0 % des revenus du secteur), Services cinématographiques et audiovisuels (4 785 000 \$ ou -27,7 %), Production et distribution (729 000 \$ ou -22,2 %) et Magazines (603 000 \$ ou -6,1 %).

BAIIA ajusté de 16 485 000 \$, en baisse de 1 710 000 \$ (-9,4 %).

- Écart défavorable dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (1 916 000 \$ ou -74,1 %) ainsi que Production et distribution (195 000 \$).
- Écart favorable dans les secteurs Télédiffusion (389 000 \$ ou 2,8 %) et Magazines (66 000 \$ ou 5,4 %).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 639 000 \$ (-0,01 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 7 623 000 \$ (0,18 \$ par action de base) pour la même période de 2022. Cet écart défavorable de 8 262 000 \$ (-0,19 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 7 635 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres; et
 - la baisse de 1 710 000 \$ du BAIIA ajusté;
- partiellement contrebalancés par :
- l'écart favorable de 1 151 000 \$ au niveau des impôts sur le bénéfice.

Charge d'amortissement de 6 805 000 \$, soit une baisse de 641 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques, à des équipements destinés à la location ainsi qu'à des aménagements d'immeubles complètement amortis.

Charges financières de 947 000 \$, en hausse de 883 000 \$ découlant principalement d'un écart défavorable au niveau des intérêts sur la dette lié à un niveau d'endettement ainsi qu'à un coût de financement plus élevés, contrebalancé en partie par un écart favorable au niveau des revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 7 684 000 \$ pour le troisième trimestre de 2023 comparativement à 49 000 \$ pour la période correspondante de 2022.

- Au cours du troisième trimestre 2023, les conditions défavorables de marché et l'évolution de l'écosystème du secteur télévisuel ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de la télédiffusion. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de 4 813 000 \$ de l'écart d'acquisition ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 850 000 \$ pour certaines marques de commerce ont été comptabilisées.
- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023, la Société a aussi comptabilisé une charge de 21 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts dont 11 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels et 10 000 \$ dans le secteur Télédiffusion (49 000 \$ au niveau consolidé pour la période correspondante de 2022 entièrement dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).

Impôts sur le bénéfice de 1 691 000 \$ (taux d'imposition effectif de 161,2 %) au cours du troisième trimestre 2023, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 2 842 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,7 %) à la même période de 2022, soit un écart favorable de 1 151 000 \$ qui s'explique principalement par la réalisation d'un bénéfice imposable à des fins fiscales moins élevé par rapport à la période correspondante de 2022. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 s'explique, entre autres, par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 3 000 \$ au troisième trimestre 2023, comparativement à une perte de 195 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2022, soit un écart favorable de 198 000 \$ qui s'explique par la hausse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et 2022

Revenus de 393 483 000 \$, en baisse de 29 002 000 \$ (-6,9 %).

- Diminution dans tous les secteurs d'activités, soit Services cinématographiques et audiovisuels (15 959 000 \$ ou -29,0 % des revenus du secteur), Télédiffusion (10 741 000 \$ ou -3,2 %), Magazines (2 629 000 \$ ou -8,8 %) ainsi que Production et distribution (942 000 \$ ou -8,0 %).

BAIIA ajusté négatif de 11 335 000 \$, soit un écart défavorable de 23 044 000 \$.

- Écart défavorable dans tous les secteurs, soit Télédiffusion (11 339 000 \$), Services cinématographiques et audiovisuels (8 900 000 \$), Magazines (2 078 000 \$ ou -62,8 %) ainsi que Production et distribution (1 032 000 \$ ou -92,7 %).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 32 019 000 \$ (-0,74 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2023, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 8 605 000 \$ (-0,20 \$ par action de base) pour la même période de 2022. Cet écart défavorable de 23 414 000 \$ (-0,54 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 23 044 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté; et
- l'écart défavorable de 8 524 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres; partiellement contrebalancés par :
- l'écart favorable de 6 817 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
- l'écart favorable de 1 568 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement.

Charge d'amortissement de 20 960 000 \$, soit une baisse de 1 568 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022 en plus de la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs liés au droit d'utilisation d'immeubles ainsi qu'à des améliorations locatives complètement amortis.

Charges financières de 786 000 \$, soit une hausse de 128 000 \$ découlant principalement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 8 706 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 comparativement à 182 000 \$ pour la période correspondante de 2022.

- Tel que mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 4 813 000 de l'écart d'acquisition ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 850 000 \$ pour certaines marques de commerce au niveau de l'UGT de la télédiffusion.
- La Société a également enregistré une charge de 1 086 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2023 découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 729 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 214 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 32 000 \$ dans le secteur Production et distribution (164 000 \$ pour la période correspondante de 2022 dont 102 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et 49 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la Société avait comptabilisé un renversement de charge de 587 000 \$ en lien avec la réévaluation de la contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des sociétés du groupe Incendo ainsi qu'une charge de dépréciation de 622 000 \$ liée à la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur Magazines.

Recouvrement d'impôts de 9 634 000 \$ (taux d'imposition effectif de 23,1 %) pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à un recouvrement d'impôts de 2 817 000 \$ (taux d'imposition effectif de 24,2 %) à la même période de 2022, soit un écart favorable de 6 817 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la réalisation d'une perte déductible à des fins fiscales plus grande pour les neuf premiers mois de 2023 par rapport à celle qui avait été réalisée au cours de la période correspondante de 2022. Le taux effectif moins élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 s'explique principalement par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition. Le taux effectif moins élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 s'explique, entre autres, par l'écart permanent découlant de la charge de dépréciation liée à la juste valeur d'un placement ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 134 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2023, comparativement à 217 000 \$ pour la période correspondante de 2022, soit un écart défavorable de 83 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022

Revenus de 98 317 000 \$, soit une diminution de 6 284 000 \$ (-6,0 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 54,6 % des revenus de contenu du Réseau TVA;
- la baisse de 3,4 % des revenus des chaînes spécialisées dont des baisses de 6,7 % des revenus publicitaires et de 2,1 % des revenus d'abonnement provenant en grande partie de la chaîne « TVA Sports »; et
- la diminution de 16,2 % des revenus liés à la vidéo sur demande (« VSD ») découlant de la cessation par un câblodistributeur de diffuser la programmation du Réseau TVA en VSD;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 0,8 % des revenus publicitaires du Réseau TVA alors que les revenus numériques ont poursuivi leur croissance avec une hausse de 19,9 %.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 2

Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2023 vs Troisième trimestre 2022			
	2023	2022	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	23,5	23,5	-
SRC	11,6	12,1	-0,5
noovo	5,3	5,8	-0,5
	40,4	41,4	-1,0
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	17,1	16,6	0,5
Bell Média	15,0	13,4	1,6
Corus	5,6	6,2	-0,6
SRC	6,2	6,1	0,1
Autres	5,7	5,5	0,2
	49,6	47,8	1,8
Total chaînes anglophones et autres :	10,0	10,8	-0,8
Groupe TVA	40,6	40,1	0,5

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} juillet au 30 septembre, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 0,5 part par rapport à la période correspondante de 2022, passant de 40,1 parts à 40,6 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 17,1 parts pour le troisième trimestre de 2023 comparativement à 16,6 parts pour la même période de 2022, soit une augmentation de 0,5 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une augmentation de 0,3 part et conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec. Les chaînes « Prise 2 », « TVA Sports » et « ADDIK » ont également connu des croissances de 0,3, 0,2 et 0,1 part respectivement, alors que les chaînes « Casa », « MOI ET CIE », « Zeste » et « Yooopa » ont connu des reculs de 0,1 part chacune.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,5 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. La Société a diffusé, au cours du troisième trimestre 2023, 18 des 30 émissions les plus regardées au Québec dont trois qui se sont hissées au top 5. Parmi celles-ci, notons *Chanteurs masqués* qui s'est hissée en première position avec un auditoire moyen de près de 1,7 million de téléspectateurs ainsi que la quotidienne *Indéfendable* qui s'est démarquée avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs.

BAIIA ajusté de 14 456 000 \$, soit une variation favorable de 389 000 \$ (2,8 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 56,6 % du BAIIA ajusté de « LCN » résultant notamment d'économies au niveau des frais de publicité et de promotion ainsi qu'au niveau des coûts de contenu; et
- l'augmentation de 21,5 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant essentiellement d'économies au niveau des coûts liés au personnel;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 11,9 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement provenant essentiellement de « ADDIK » et « Casa » en lien avec des investissements accrus dans le contenu.

Quant à « TVA Sports », la baisse de 9,4 % de ses charges d'exploitation a permis de compenser la baisse de ses revenus. Cette diminution des coûts découle du plan de réduction des dépenses mis en place depuis le début de l'exercice. La baisse de 8,9 % des charges d'exploitation du Réseau TVA a également pratiquement permis de compenser la baisse de ses revenus. Un écart favorable lié à des économies réalisées au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel et de la programmation, en plus du règlement d'un litige, ont contribué à cette baisse des charges d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 86,6 % pour le troisième trimestre 2022 à 85,3 % pour la même période de 2023. Cette baisse provient essentiellement de la diminution plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la baisse des revenus en proportion des revenus totaux.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et 2022

Revenus de 330 167 000 \$, soit une diminution de 10 741 000 \$ (-3,2 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 46,6 % des revenus de contenu du Réseau TVA;
- la baisse de 3,2 % des revenus des chaînes spécialisées, notamment des baisses de 4,9 % et de 2,4 % respectivement au niveau des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement provenant, entre autres, de la chaîne « TVA Sports » qui représente 52,1 % et 63,7 % de ces baisses respectives; et
- la baisse de 0,7 % des revenus publicitaires du Réseau TVA, malgré une hausse de 18,1 % des revenus numériques.

BAIIA ajusté négatif de 12 889 000 \$, soit une variation défavorable de 11 339 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité du Réseau TVA découlant essentiellement de la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, combinée à la hausse de 1,9 % de ses charges d'exploitation compte tenu de la bonification des investissements en contenu qui se sont reflétés dans l'ensemble de la programmation, notamment dans les grands variétés et séries de fictions, et ce, bien que des économies aient été réalisées au niveau des coûts liés au personnel découlant, entre autres, du plan de réduction de dépenses mis en place au début de l'exercice;
- la baisse de 11,5 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », surtout attribuable à l'impact de la baisse de 2,6 % de leurs revenus; et
- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » attribuable à la baisse de ses revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et ce, bien que ses charges d'exploitation aient diminué de 2,5 % découlant principalement du plan de réduction des dépenses mis en place depuis le début de l'exercice en plus d'économies au niveau des frais de publicité et de promotion ainsi qu'au niveau des commissions sur ventes publicitaires;

contrebalancées en partie par :

- la hausse du BAIIA ajusté de Qolab découlant d'une marge plus élevée réalisée sur les projets livrés au cours des neuf premiers mois de 2023 comparativement à la période correspondante de 2022.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 100,5 % pour les neuf premiers mois de 2022 à 103,9 % pour la même période de 2023. Cette augmentation provient essentiellement de la baisse des revenus.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022

Revenus de 12 519 000 \$, soit une diminution de 4 785 000 \$ (-27,7 %), principalement attribuable à la baisse du volume d'activités pour l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des services de production virtuelle, dont :

- la baisse de 40,8 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements découlant, entre autres, de l'absence de productions d'envergure dans nos studios par rapport au trimestre correspondant de 2022;
- la baisse de 15,4 % des revenus de postproduction;
- un écart défavorable lié à la cessation des activités d'effets visuels depuis le 31 mars 2023; et
- la baisse de 7,9 % des revenus de services d'accessibilité média.

BAIIA ajusté de 669 000 \$, soit une baisse de 1 916 000 \$ (-74,1 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 93,2 % du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipements provenant essentiellement de l'écart défavorable au niveau des revenus, tel qu'expliqué ci-dessus; et
- la baisse de 74,5 % du BAIIA ajusté généré par les activités de postproduction provenant également principalement de l'écart défavorable au niveau des revenus;

contrebalancées en partie par :

- la cessation des services d'effets visuels depuis le 31 mars 2023, activités qui généraient des pertes.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 85,1 % pour le troisième trimestre 2022 à 94,7 % pour le troisième trimestre 2023. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution des revenus plus importante que la baisse des charges d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et 2022

Revenus de 39 030 000 \$, soit une diminution de 15 959 000 \$ (-29,0 %), principalement attribuable à la baisse du volume d'activités pour l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des services de production virtuelle, dont :

- la baisse de 47,0 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements découlant de l'absence de productions d'envergure dans nos studios et de la baisse du volume d'activités au cours des neuf premiers mois de 2023 par rapport à la période correspondante de 2022;
- la diminution de 89,5 % des revenus liés aux activités d'effets visuels découlant de la cessation graduelle de cette offre de services depuis le début de l'exercice jusqu'à la cessation complète le 31 mars 2023;
- la baisse de 6,7 % des revenus de postproduction; et
- la baisse de 5,0 % des revenus liés aux services d'accessibilité média;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 124,8 % des revenus liés aux services de production virtuelle découlant d'un volume d'activités plus élevé.

BAIIA ajusté négatif de 299 000 \$, soit un écart défavorable de 8 900 000 \$, expliqué principalement par :

- la baisse de rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, provenant essentiellement de la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus;
- la baisse de rentabilité des activités de postproduction; et
- la baisse de 39,2 % du BAIIA ajusté généré par les services d'accessibilité média découlant du volume d'activités moindre;

contrebalancées en partie par :

- un écart favorable lié à la cessation graduelle des activités d'effets visuels depuis le début de l'exercice jusqu'à la cessation complète depuis le 31 mars 2023 puisque ces services généraient des pertes;
- l'augmentation de la rentabilité des activités de production virtuelle.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 84,4 % pour les neuf premiers mois de 2022 à 100,8 % pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation provient essentiellement de la baisse plus importante des revenus que la diminution des charges d'exploitation.

Comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022

Revenus de 9 342 000 \$, soit une baisse de 603 000 \$ (-6,1 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 7,8 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques »; et
- la baisse de 11,4 % des revenus d'abonnement, affectant autant les catégories « Mensuels » qu'« Artistiques ».

Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP »)

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1^{er} avril de cette même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour la période de référence du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1^{er} avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 20,1 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 (19,3 % pour la période correspondante de 2022).

BAIIA ajusté de 1 288 000 \$, soit une hausse de 66 000 \$ (5,4 %), expliquée principalement par :

- des économies notamment au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel, des frais de vente en kiosque ainsi qu'au niveau des frais d'abonnement;

contrebalancées en grande partie par :

- la baisse des revenus telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 86,2 % pour le troisième trimestre de 2023 contre 87,7 % pour la même période de 2022. Cette baisse provient essentiellement de la diminution plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la baisse des revenus en proportion des revenus totaux.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et 2022

Revenus de 27 351 000 \$, soit une baisse de 2 629 000 \$ (-8,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 12,4 % de l'aide provenant du FCP compte tenu de l'effet défavorable du changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier ainsi que de la fin de la bonification depuis le 1^{er} avril 2022 quant au programme ponctuel offert dans le contexte de la crise sanitaire, tels qu'expliqués ci-dessus;
- la baisse de 7,4 % des revenus en kiosque autant pour les catégories « Artistiques » que « Mensuels »;
- la baisse de 8,1 % des revenus d'abonnement, autant pour les catégories « Mensuels » qu'« Artistiques »; et

- la baisse de 6,7 % des revenus publicitaires.

BAIIA ajusté de 1 230 000 \$, soit une baisse de 2 078 000 \$ (-62,8 %), expliquée principalement par la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, et ce, bien que certaines économies aient pu être réalisées, notamment au niveau des coûts liés au personnel, des frais de vente, des frais d'abonnement et des frais de vente en kiosque.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 95,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 contre 89,0 % pour la même période de 2022. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

Production et distribution

Comparaison des troisièmes trimestres 2023 et 2022

Revenus de 2 550 000 \$, soit une diminution de 729 000 \$ (-22,2 %), principalement attribuable à :

- la diminution des revenus de distribution internationale, essentiellement pour les films produits par Incendo;

contrebalancée en partie par :

- l'augmentation des revenus de distribution canadienne, essentiellement pour les films produits par Incendo également; et
- la hausse des revenus de TVA Films.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 46,8 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 alors qu'elles représentaient 69,8 % pour la période correspondante de 2022.

BAIIA ajusté négatif de 146 000 \$, soit une variation défavorable de 195 000 \$ expliquée principalement par la marge brute totale moins élevée au niveau de la distribution internationale pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 ainsi que par la baisse de rentabilité de TVA Films, contrebalancées en partie par des économies au niveau des frais d'administration d'Incendo et par une marge brute totale plus élevée au niveau de la distribution canadienne.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 105,7 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 contre 98,5 % pour la même période de 2022. Cette hausse s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus en proportion des revenus totaux du secteur que la baisse des charges d'exploitation en proportion des charges totales.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et 2022

Revenus de 10 773 000 \$, soit une diminution de 942 000 \$ (-8,0 %), principalement attribuable à :

- la diminution des revenus de distribution internationale, essentiellement pour les films produits par Incendo;

contrebalancée en partie par :

- la hausse des revenus de TVA Films.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 52,5 % des revenus de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 alors qu'elles représentaient 60,4 % pour la période correspondante de 2022.

BAIIA ajusté de 81 000 \$, soit une diminution de 1 032 000 \$ (-92,7 %), expliquée principalement par une marge brute totale moins élevée en ce qui a trait à la distribution à l'international et à la distribution au Canada ainsi que par la baisse de rentabilité de TVA Films, contrebalancées en partie par des économies au niveau des frais d'administration d'Incendo.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 99,2 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 contre 90,5 % pour la même période de 2022. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des revenus.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	19 412	\$ (1 824)	\$ (68 141)	\$ (9 103)
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(1 042)	(4 026)	(3 098)	(17 062)
Acquisitions d'entreprises	-	(2 573)	-	(6 323)
Dividendes aux actionnaires sans contrôle	-	(1 150)	-	(1 150)
Autres	(236)	(322)	(1 565)	(1 859)
Remboursement (augmentation) de la dette nette	18 134	\$ (9 895)	\$ (72 804)	\$ (35 497)
	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
Situation à la fin :				
Emprunt bancaire		14 004	\$	1 107
Dette échéant à court terme		-		8 961
Dette à long terme		68 868		-
Dette nette		82 872	\$	10 068

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 21 236 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 par rapport à la période correspondante de 2022. Cet écart est principalement dû à la variation nette favorable de 21 445 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des crédateurs, charges à payer et provisions ainsi que du contenu audiovisuel, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des actifs et passifs d'impôts exigibles, des débiteurs ainsi que des droits de contenu à payer.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 59 038 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 par rapport à la période correspondante de 2022 principalement dû à la variation nette défavorable de 41 824 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation ainsi qu'à l'écart défavorable de 23 044 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté, contrebalancés en partie par un écart favorable au niveau du recouvrement d'impôts exigibles. La variation nette défavorable au niveau des actifs et passifs d'exploitation provient notamment d'écarts défavorables au

niveau des droits de contenu à payer ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts favorables au niveau du contenu audiovisuel ainsi que des créditeurs, charges à payer et provisions.

Fonds de roulement de 116 153 000 \$ au 30 septembre 2023 comparativement à un fonds de roulement de 60 587 000 \$ au 31 décembre 2022. Cet écart favorable de 55 566 000 \$ est principalement attribuable aux baisses des droits de contenu à payer ainsi que des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 1 042 000 \$ pour le troisième trimestre de 2023, comparativement à 4 026 000 \$ pour la même période de 2022, soit une baisse de 2 984 000 \$ (-74,1 %). Cette baisse s'explique essentiellement par la construction de MELS 4 qui avait débuté au cours du premier trimestre 2022 de même que par un écart au niveau de la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créditeurs et charges à payer.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 3 098 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à 17 062 000 \$ pour la même période de 2022, soit une baisse de 13 964 000 \$ (-81,8 %) expliquée principalement également par le début de la construction de MELS 4 au cours du premier trimestre 2022 de même que par un écart au niveau de la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créditeurs et charges à payer.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés liés à des projets de 2022, financés par les créditeurs et charges à payer au 31 décembre de cette même année.

Acquisitions d'entreprises nulles au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 (2 573 000 \$ au cours de la période correspondante de 2022). Au cours du troisième trimestre 2022, la Société avait fait un paiement de 2 573 000 \$ en lien avec la contrepartie conditionnelle découlant de l'acquisition d'Incendo.

Acquisitions d'entreprises nulles au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 (6 323 000 \$ au cours de la période correspondante de 2022). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la Société avait fait un paiement de 6 323 000 \$ en lien avec le solde à payer et la contrepartie conditionnelle découlant de l'acquisition d'Incendo.

Dividendes aux actionnaires sans contrôle nuls au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (1 150 000 \$ au cours des périodes correspondantes de 2022 dans le cadre du processus final de liquidation de filiales qui avaient cessé leurs activités dans le domaine de l'édition de magazines).

Activités de financement

Dettes échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) nulle au 30 septembre 2023, comparativement à 8 970 000 \$ au 31 décembre 2022. La Société a remboursé en totalité la dette liée à son crédit rotatif syndiqué venant à échéance le 24 février 2024 au cours du premier trimestre 2023.

Dettes échéant à long terme (excluant les frais de financement reportés) de 69 000 000 \$ au 30 septembre 2023, comparativement à un solde nul au 31 décembre 2022. La Société a conclu un nouveau financement auprès de la société mère au cours du deuxième trimestre 2023 (voir la section « Situation financière au 30 septembre 2023 » ci-dessous).

Situation financière au 30 septembre 2023

Liquidités disponibles nettes de 36 996 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 51 000 000 \$, moins un emprunt bancaire de 14 004 000 \$.

Au 30 septembre 2023, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

Tableau 4
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Groupe TVA
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars)

2024	-	\$
2025	69 000	
2026	-	
2027	-	
2028 et ultérieurement	-	
Total	69 000	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 1,6 année au 30 septembre 2023 (0,1 année au 31 décembre 2022). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit rotatif garanti de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Cette facilité de crédit rotatif porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit à demande garanti de 20 000 000 \$ intervenue auprès d'une institution bancaire. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Concurremment, la Société a mis fin le 28 juin 2023 à sa facilité de crédit bancaire composée d'un crédit rotatif syndiqué garanti de 75 000 000 \$.

Les deux nouvelles facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 30 septembre 2023, une somme de 9 310 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit à demande en plus des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 2 805 000 \$, alors qu'une somme de 69 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit rotatif auprès de QMI.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente octroyée prévoit le remboursement du prêt sur une période de 10 ans incluant un moratoire pour les trois premières années. Au 30 septembre 2023, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 30 septembre 2023, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2023

Tableau 5

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2023 et 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Débiteurs	137 797 \$	175 174 \$	(37 377) \$	Impact de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités ainsi que de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun.
Contenu audiovisuel à court terme	121 455	135 038	(13 583)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.
Immobilisations	144 093	157 784	(13 691)	Impact de la charge d'amortissement et de la baisse des projets d'investissement.
<u>Passifs</u>				
Emprunt bancaire	14 004 \$	1 107 \$	12 897 \$	Impact de la baisse de volume dans certains secteurs d'activités.
Créditeurs, charges à payer et provisions	95 858	114 174	(18 316)	Impact de la baisse de volume dans certains secteurs d'activités ainsi que du paiement de certains soldes à des sociétés apparentées.
Droits de contenu à payer à court terme	44 355	124 394	(80 039)	Impact du paiement de certains droits sportifs.
Dette à long terme	68 868	-	68 868	Impact de l'utilisation du financement auprès de la société mère pour payer certains droits sportifs.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2023, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 6.

Tableau 6

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2023

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	- \$	69 000 \$	- \$	- \$	69 000 \$
Obligations locatives	1 868	3 239	1 432	1 375	7 914
Paie ment d'intérêts ¹	6 083	4 753	202	94	11 132
Droits de contenu	205 700	172 955	6 652	314	385 621
Autres engagements	10 929	6 142	1 536	-	18 607
Total	224 580 \$	256 089 \$	9 822 \$	1 783 \$	492 274 \$

¹Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2023 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2023, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 28 676 000 \$ (33 786 000 \$ au troisième trimestre 2022).

Pour le troisième trimestre de 2023, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 16 868 000 \$ (21 123 000 \$ pour le troisième trimestre de 2022).

De plus, au cours du troisième trimestre 2023, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 418 000 \$ (1 323 000 \$ au troisième trimestre 2022). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 220 000 \$ pour le troisième trimestre de 2023 (945 000 \$ pour le troisième trimestre de 2022) ainsi que des intérêts pour un montant de 1 445 000 \$ sur le crédit rotatif garanti.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 89 863 000 \$ (93 183 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022).

Pour les neuf premiers mois de 2023, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 77 266 000 \$ (68 591 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022).

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 4 400 000 \$ (4 206 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 3 660 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 (2 835 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2022) ainsi que des intérêts pour un montant de 1 505 000 \$ sur le crédit rotatif garanti.

Capital-actions

Le tableau 7 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 393 774 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 13 octobre 2023.

Tableau 7
Nombre d'actions en circulation au 13 octobre 2023
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2023, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedarplus.ca et www.groupepva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la possibilité que le plan de réorganisation ne soit pas effectué dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que la Société soit incapable de réaliser les avantages anticipés du plan de réorganisation dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que des responsabilités ou des coûts potentiels non connus soient associés au plan de réorganisation, la possibilité que la Société soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.grouperetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 2 novembre 2023 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 2 novembre 2023

Tableau 8
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2023			2022	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
Exploitation					
Revenus	118 620	\$ 138 760	\$ 136 103	\$ 171 924	\$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	16 485	\$ (3 843)	\$ (23 977)	\$ 7 676	\$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(639)	\$ (7 847)	\$ (23 533)	\$ (264)	\$
Données par action de base et diluées					
Résultat par action de base et dilué	(0,01)	\$ (0,18)	\$ (0,54)	\$ (0,01)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206	
	2022			2021	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
Exploitation					
Revenus	130 519	\$ 147 469	\$ 144 497	\$ 171 901	\$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	18 195	\$ 3 235	\$ (9 721)	\$ 28 678	\$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	7 623	\$ (3 212)	\$ (13 016)	\$ 12 095	\$
Données par action de base et diluées					
Résultat par action de base et dilué	0,18	\$ (0,07)	\$ (0,30)	\$ 0,28	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 308	43 206	43 206	43 339	

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.